

Communiqué de presse

22 septembre 2022

Mines Paris - PSL et le Club ETI Île-de-France créent l'etilab, une chaire de recherche et d'enseignement sur les ETI françaises



Mines Paris - PSL et le Club ETI Île-de-France annoncent la création de l'etilab, la première chaire de recherche et d'enseignement dédiée aux entreprises de taille intermédiaire. Soutenu par les grands mécènes Crédit Agricole d'Île-de-France et Mazars, cinq membres du Club ETI : Diot-Siaci, Groupe ETPO, Réseau DEF, Septodont et Socotec, ainsi que le METI, et avec le concours de la Région Île-de-France, l'etilab a pour ambition de développer une recherche scientifique de premier plan afin de mieux connaître et comprendre ces entreprises au cœur du tissu économique français. Il contribuera à éclairer et appuyer les politiques publiques régionales et nationales les concernant.

Implantées dans les territoires, où elles concentrent l'emploi local, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) occupent une place stratégique dans l'économie française. Selon l'INSEE, elles représentaient en 2019 plus de 3 millions d'emplois, soit près d'un quart (24,2 %) de l'emploi des entreprises en équivalent temps plein.

Quatorze ans après la création à l'INSEE de la catégorie ETI, elles demeurent pourtant méconnues de la recherche en économie et constituent souvent un maillon manquant de la politique économique. En cela, la France accuse un retard considérable, notamment vis-à-vis de l'Allemagne qui dispose depuis les années 1950 des IFM, les instituts de recherche sur le Mittelstand.

L'etilab est né de la rencontre sur le terrain entre les économistes et étudiants de Mines Paris, le Club ETI Île-de-France et ses entreprises membres, à l'occasion de deux enquêtes réalisées en 2020 et 2021. Ce partenariat marque la convergence naturelle entre une catégorie d'entreprises dynamique et innovante et l'école par excellence de l'industrie en France. Il viendra combler le manque de connaissances sur les ETI et permettra d'identifier objectivement leurs facteurs de succès, en répondant à des questions fondamentales sur leur fonctionnement spécifique, et leurs principaux enjeux.

« Au regard du rôle essentiel que jouent les ETI pour la réindustrialisation et l'emploi, Mines Paris est très heureuse de lancer etilab, un programme ambitieux de recherche et d'enseignement qui vise à mieux connaître cette catégorie d'entreprises. Mines Paris contribuera ainsi à fédérer les acteurs publics et privés, et faire éclore l'écosystème le plus propice au développement de ces entreprises importantes pour notre économie. » déclare Vincent Laflèche, Directeur Général de Mines Paris - PSL.

Une démarche de recherche unique alliant théorie, données et enquête de terrain

Mobilisant la panoplie complète des méthodes des sciences économiques, de la modélisation aux enquêtes de terrain, la chaire devra notamment répondre au déficit actuel de connaissances en créant une base de données consolidée à la précision inédite, pour permettre l'étude la plus fine et objective possible de ces entreprises. Ce travail constituera un atout précieux pour tous les acteurs s'intéressant aux ETI.

Dotée d'un Conseil scientifique de premier plan présidé par Philippe Aghion, la chaire abordera un large ensemble de questions de recherche, de la transition écologique et énergétique au rôle d'employeur des ETI, leur gouvernance, et leur place dans l'innovation et les exportations.

Les travaux de l'etilab seront largement diffusés à travers des publications dans des revues scientifiques internationales, des lettres d'analyse économique, et des événements rassemblant scientifiques et décideurs publics et privés.

Un partenariat inédit entre monde académique, ETI, et acteurs publics

Créé dans une logique partenariale de long terme, l'etilab contribuera également à renforcer les ponts entre ETI et étudiants de Mines Paris en recherche de stage et à créer des opportunités de carrière dès la sortie de l'école. Il ouvrira aussi des opportunités de recherche partenariale pour les ETI, en les intégrant dans l'écosystème de recherche de Mines Paris.

A propos de la chaire etilab

L'etilab est une chaire de recherche et d'enseignement créée par Mines Paris – PSL, en partenariat avec le Club ETI Île-de-France et le METI et avec le soutien du Crédit Agricole d'Île-de-France, de Mazars, de la Région Île-de-France, ainsi que de cinq ETI mécènes. L'etilab a pour ambition de développer une recherche scientifique de premier plan afin de mieux connaître ces entreprises de taille intermédiaire, au cœur du tissu économique français. Etilab contribuera à éclairer les politiques publiques en faveur de leur développement et à renforcer les liens entre ETI et étudiants de Mines Paris.

A propos de Mines Paris – PSL

Mines Paris - PSL, composante de l'Université PSL, forme des ingénieurs à même de relever les défis de demain, des leaders excellents scientifiquement, et internationaux. S'inscrivant dans son plan stratégique, l'École ambitionne d'être un acteur de référence dans les domaines de l'innovation et l'entrepreneuriat, la transition énergétique et les matériaux pour des technologies plus économes, les mathématiques et l'ingénierie numérique pour la transformation de l'industrie, y compris la santé, tout en restant fidèle, depuis sa création en 1783, à ses valeurs de solidarité et d'ouverture vers la société.

A propos du Club ETI Île-de-France

Le Club ETI Île-de-France a été créé en 2018 à l'initiative de plusieurs ETI franciliennes, en association étroite avec la Région Île-de-France, pour sortir les ETI de l'« angle mort » des politiques publiques. Il incarne une volonté partagée entre des chefs d'entreprise franciliens et l'exécutif régional, de faire de l'Île-de-France une terre d'ETI.

Son objectif est de répondre de façon pragmatique à des problématiques partagées par les entreprises (attractivité, visibilité, accès aux écosystèmes d'innovation, formation) pour favoriser leur développement et la création d'emplois en Île-de-France. Le Club ETI Île-de-France a notamment réalisé, en 2019, la première cartographie des ETI franciliennes et a conclu avec la Région Île-de-France, en 2021, l'« ETI Act », un ensemble de 15 engagements concrets en faveur de la relance des ETI.

A ce jour, le Club ETI Île-de-France rassemble 145 entreprises, implantées dans tous les départements d'Île-de-France, dont la moitié sont des ETI industrielles, et l'autre moitié comprend un tiers d'entreprises du secteur du BTP, un tiers de la Distribution, et le dernier tiers dans les services. Il représente à lui seul 220.000 emplois.

Contact presse

Benjamin Gandouin – Agence Weber Shandwick

bgandouin@webershandwick.com – 06 98 75 99 36